



***MICHELIN***  
***INFLATABLE SOLUTIONS***

***CAGE À DRONE***



***NOTICE D'UTILISATION***



---

Ce dossier contient l'ensemble de nos préconisations afin de vous guider dans l'utilisation de votre nouveau produit MICHELIN Inflatable Solutions.

Nous vous recommandons de le lire avec la plus grande attention lors de votre première utilisation, et de vous y référer au moindre doute.

Notre équipe commerciale reste bien entendu à votre disposition pour toute indication supplémentaire (e-mail : [commerce@inflatable.michelin.com](mailto:commerce@inflatable.michelin.com))



# SOMMAIRE

---

I. Vérification du contenu de la livraison	4
II. Légende	6
III. Caractéristiques	7
IV. Installation	8
V. Démontage	16
VI. Entretien	18
VII. Conditions de garantie	20



# I - VÉRIFICATION DU CONTENU À LA LIVRAISON

## Éléments :

- 5x grands sacs de transport :

- 1<sup>er</sup> : 2 frontons + 2 filets
- 2<sup>ème</sup> : 1 structure + 1 filet
- 3<sup>ème</sup> : 1 structure + 1 filet
- 4<sup>ème</sup> : 1 structure + 1 filet
- 5<sup>ème</sup> : 1 structure + 1 filet

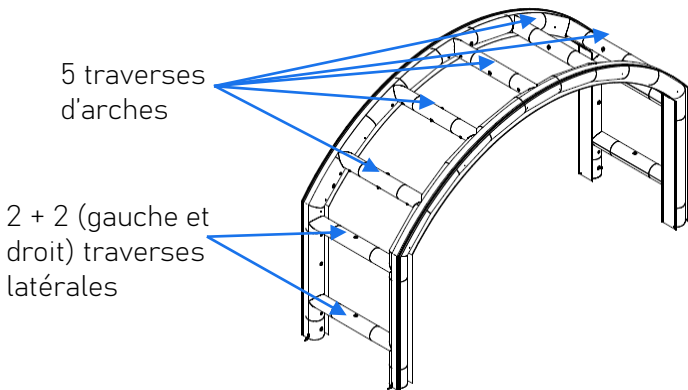
## Visualisation :

Structure gonflable (A)

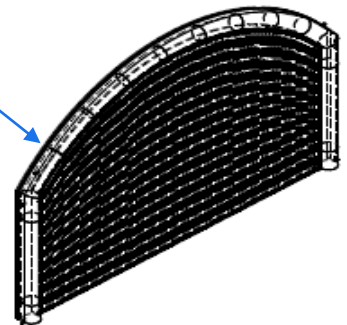
Fronton équipé du filet (B)

Structure équipée du filet sans couvrant (C)

Structure équipée du filet + couvrant intempérie (D)



ZIP d'assemblage fronton sur structure

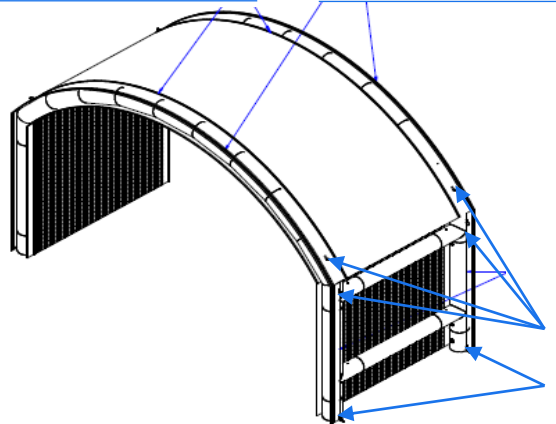
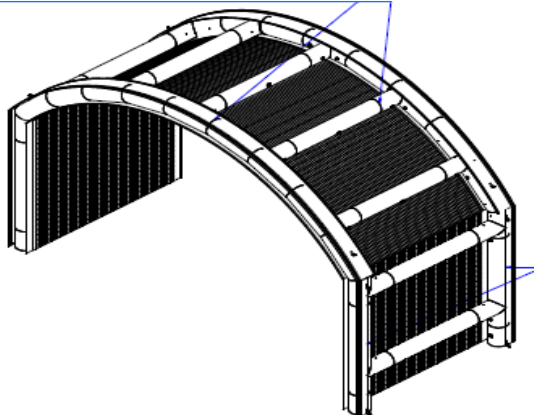


4

ZIP d'assemblage couvrant intempérie

ZIP d'assemblage de structures entre elles

Fixation du filet par velcros sur arches + traverses





# I - VÉRIFICATION DU CONTENU À LA LIVRAISON

## Accessoires :

- 3x petits sacs de transport :
  - 1<sup>er</sup> : 10x Housses de pied pour lier les structures entre elles
  - 2<sup>ème</sup> : 4x Couvrants intempérie
  - 3<sup>ème</sup> : 5x Bandes de protection
- 2x pompes haut débit **(E)** + embout pour pompe (pour gonfler les AirT) dans leur carton respectif
- 3x AirT dans un carton
- 16x cordes pour point d'amarrage + 16x piquets
- 2x panneaux de personnalisation « BLT STAT »
- Kit de réparation **(F)**

## Éléments en OPTION :

5

12x sacs de lestage dans un carton **(G)** (≈40kg; 15min de remplissage)

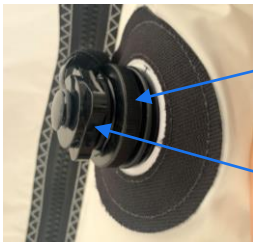
**(E)****(F)****(G)**

## Éléments extérieurs à prévoir :

- 1x escabeau (≤ 3m)
- 2x enrouleur de câble (50m de longueur)



## II - LÉGENDE



Couronne inférieure, bouchon sans anti-retour pour dégonflage

Couronne supérieure, bouchon avec anti-retour pour gonflage



« Clamp » ouvert : laisse passer l'air (position au gonflage/ dégonflage)



« Clamp » fermé : ne laisse pas passer l'air (position lorsque la structure est gonflée)



Curseur pour "zip"



### III - CARACTÉRISTIQUES

Nos modules gonflables de cage à drone disposent tous d'un empattement (distance entre les deux pieds d'une même arche) de 9m.

	Module de 9 m	Frontons
<b>Longueur intérieure</b>	3m	0,4m
<b>Largeur intérieure</b>	8,25m	8,25m
<b>Surface</b>	24,75m <sup>2</sup>	3,3m <sup>2</sup>
<b>Hauteur maximale</b>	5,8m	5,8m
<b>Poids</b>	54kg	10kg

7



## IV - INSTALLATION

---

Le temps d'installation est **d'environ 40 min pour une structure**, gonflage compris.

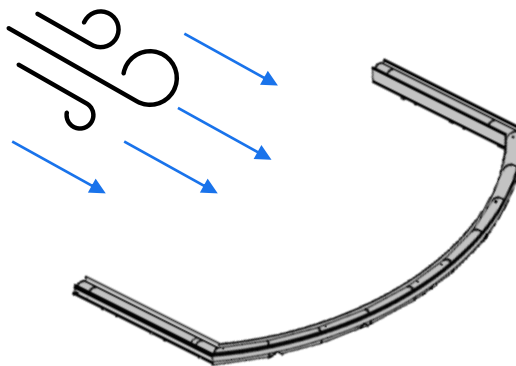
Afin de simplifier la représentation, les couvrants et filets ne sont pas représentés sur les schémas.

Conseils : 4 personnes requises pour l'installation.

### **Etape 1 : Préparation de 2 structures ou plus assemblées + frontons (≈1h30mn)**

8

1. Sortir le module (structure gonflable + couvrant + filet) de son sac de transport
2. Déployer du premier fronton au sol, les 2 pieds face aux vents dominants ou prévus dans les jours à venir
  - 2.1 - Assurer la fermeture de toutes les valves de gonflage







## IV - INSTALLATION

### 3. Déployer la 1<sup>ère</sup> structure équipée de son filet au sol au-dessus du fronton

**3.1** - Assurer la fermeture de toutes les valves de gonflage

**3.2** - Assurer le clampage des traverses de murs

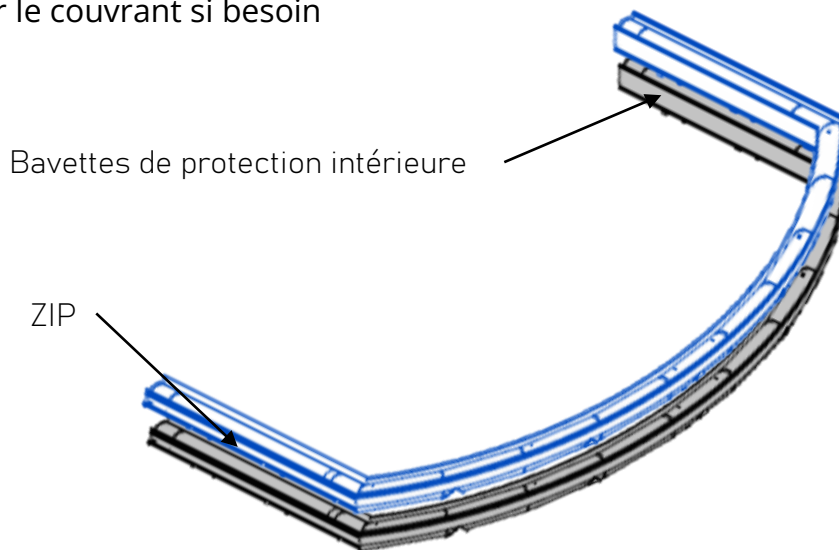
**3.3** - Assurer le dé clampage des traverses d'arches

**3.4** - Zipper le fronton avec la 1<sup>ère</sup> structure

*Vérifier le côté mâle et femelle des zips pour s'assurer de bien monter la structure à l'endroit.*

**3.5** -Mettre en place la bande de protection entre le fronton et l'arche de la 1<sup>ère</sup> structure

**3.6** - Zipper le couvrant si besoin





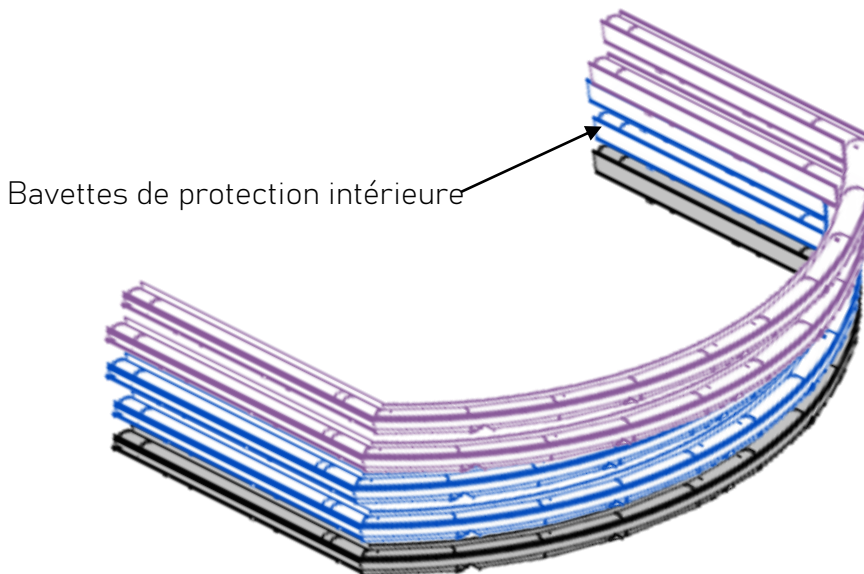
## IV - INSTALLATION

### 4. Déployer la 2<sup>ème</sup> structure équipée de son filet au sol au-dessus de la 1<sup>ère</sup>

- 4.1 - Assurer la fermeture de toutes les valves de gonflage
- 4.2 - Assurer le clampage des traverses de murs
- 4.3 - Assurer le dé clampage des traverses d'arches
- 4.4 - Zipper la 1<sup>ère</sup> structure avec la 2<sup>ème</sup>
- 4.5 - Mettre en place la bande de protection entre la 1<sup>ère</sup> structure et la 2<sup>ème</sup> structure
- 4.6 - Zipper le couvrant si besoin

10

Cette opération est à répéter pour chaque structure qui compose l'ensemble.





## IV - INSTALLATION

### 5. Déployer le fronton au sol au-dessus de la dernière structure

**5.1** - Assurer la fermeture de toutes les valves de gonflage

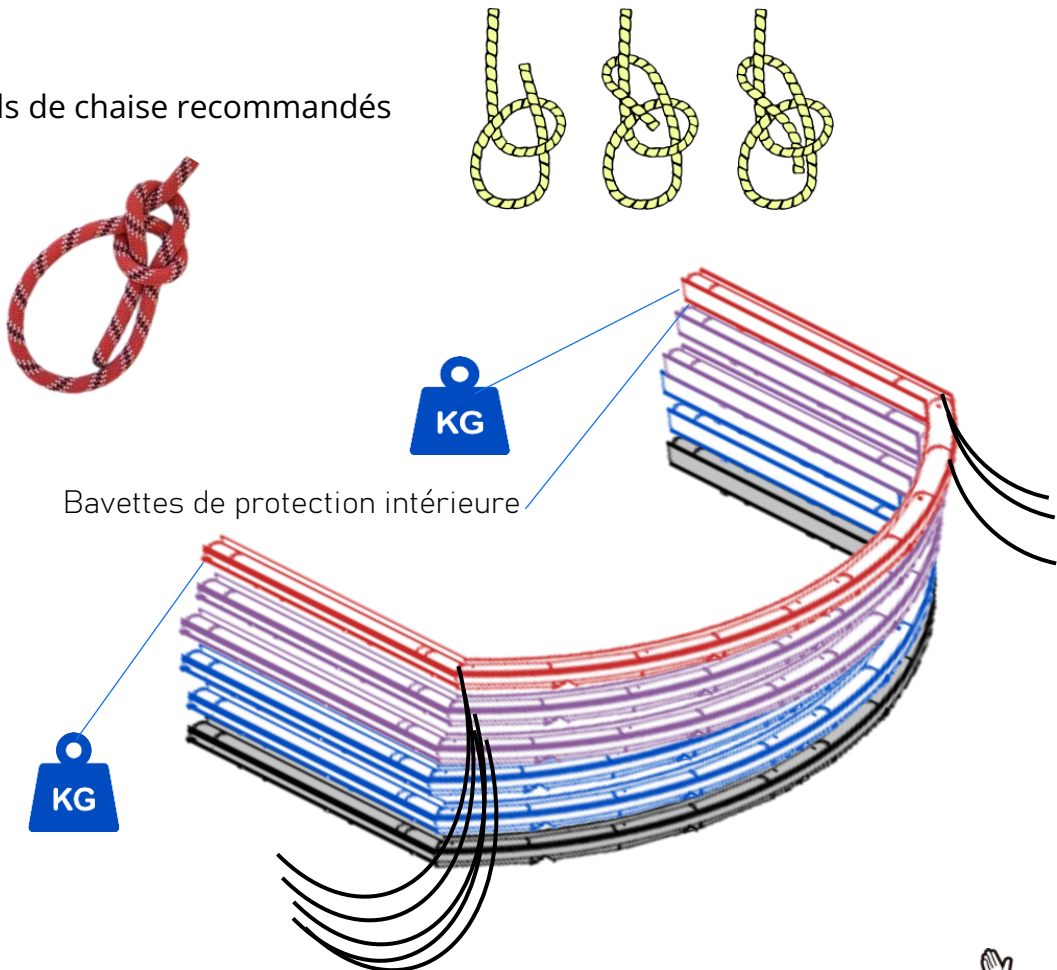
**5.2** - Zipper la dernière structure avec le fronton

**5.3** - Mettre en place la bande de protection entre la 1<sup>ère</sup> structure et la 2<sup>ème</sup> structure

**5.4** – Arrimer les pieds du dernier fronton sur un sac de lestage.

**5.5** – Préparer les cordes d'amarrage sur les frontons et les structures sur les anneaux d'arrimage.

Nœuds de chaise recommandés





## IV - INSTALLATION

### Etape 2 : Processus de gonflage de structures assemblées (≈1h30mn)

#### 1. Gonflage 1ère structure

**1.1 -** Gonflage fronton puis 1<sup>ère</sup> structure du dessus :

- pompe 1 à gauche sur les arches du dessus
- pompe 2 à droite sur les arches du dessus

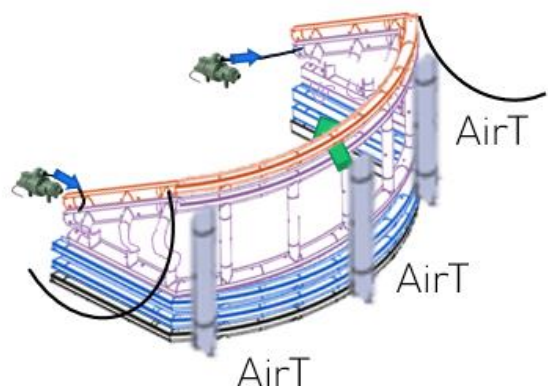
**Utiliser les pompes fournies. A défaut, utiliser une pompe avec les mêmes caractéristiques (≤400 Mbars) sans système de surpression.**

- Commencer le gonflage en appuyant sur le mode « main motor » de la pompe (bouton jaune), laisser l'air se propager durant 1 à 2 minutes
- Puis appuyer sur le mode « boost » de la pompe (bouton rouge) pour continuer le gonflage.
- Quand la pression optimale est atteinte, (au bout d'environ 7 minutes) la pompe émet un bruit de saturation distinctif. Vous pouvez également vérifier la pression en tâtant la structure.

**1.2 -** Mise en place des AirT pour soutenir les arches et permettre aux traverses de gonfler sans efforts



**NB:** Pour un gonflage rapide et optimal, ouvrir tous les « clamps » et fermer tous les bouchons. Une fois le gonflage terminé, fermer tous les « clamps ».



12





## IV - INSTALLATION

### 2. Gonflage 2ème structure

#### 2.1 - Gonflage 2ème structure :

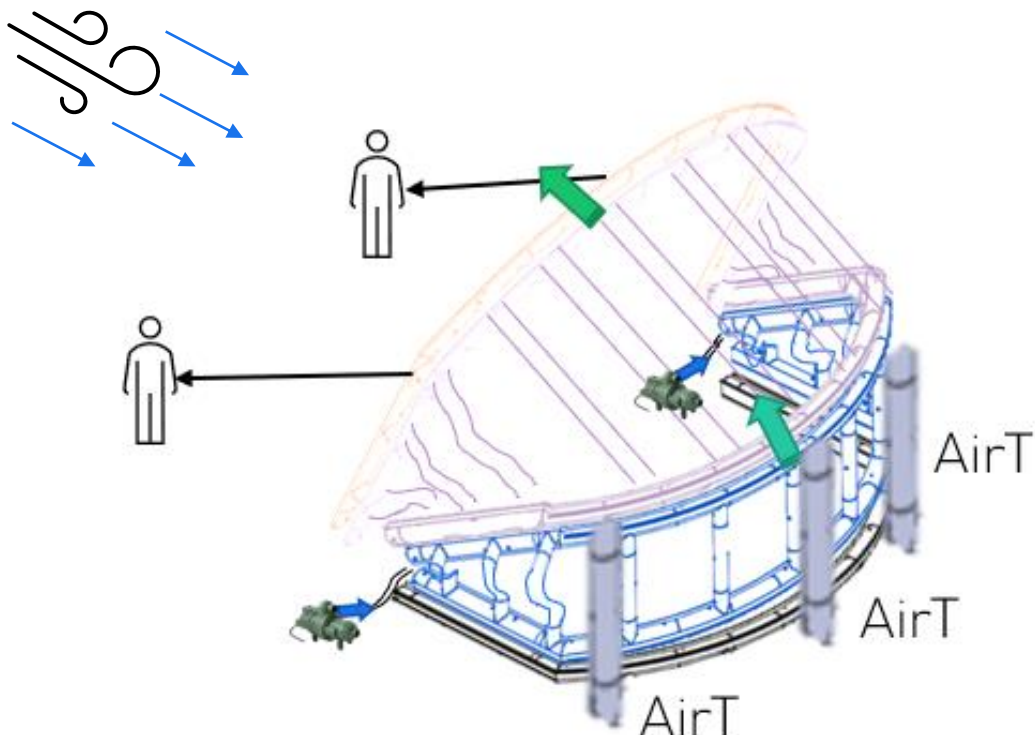
- pompe 1 à gauche
- pompe 2 à droite

**2.2** – Mise en place des AirT pour soutenir les arches et permettre aux traverses de gonfler sans efforts. (Les AirT de support tomberont naturellement une fois la structure suffisamment gonflée.)

**2.3** - Cette opération est à répéter pour chaque structure qui compose l'ensemble.

**2.4** – Hisser la partie avant de la structure à l'aide des haubans d'arrimage afin de lever l'ensemble de la structure.

13





## IV - INSTALLATION

### 3 - Terminer le gonflage

**3.1** - Tirer les premières arches afin de donner à l'ensemble la forme définitive.

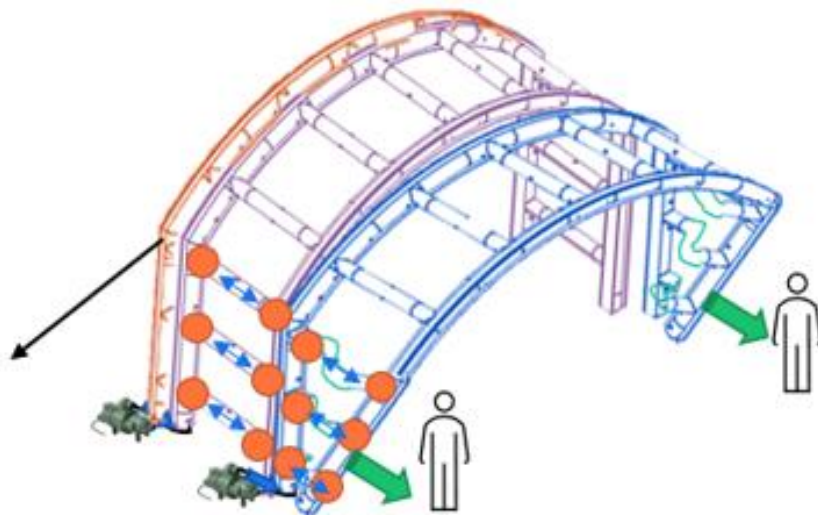
**3.2** - Pompe 1 en marche sur la première structure.

**3.3** - Déclamer les traverses des murs gauche et droite de la première structure l'une après l'autre en attendant le gonflage de chaque traverse.

**3.4** - Pompe 2 en marche sur la deuxième structure.

**3.5** - Déclamer les traverses des murs gauche et droite de la seconde structure l'une après l'autre en attendant le gonflage de chaque traverse.

**3.6** - Cette opération est à répéter pour chaque structure qui compose l'ensemble.



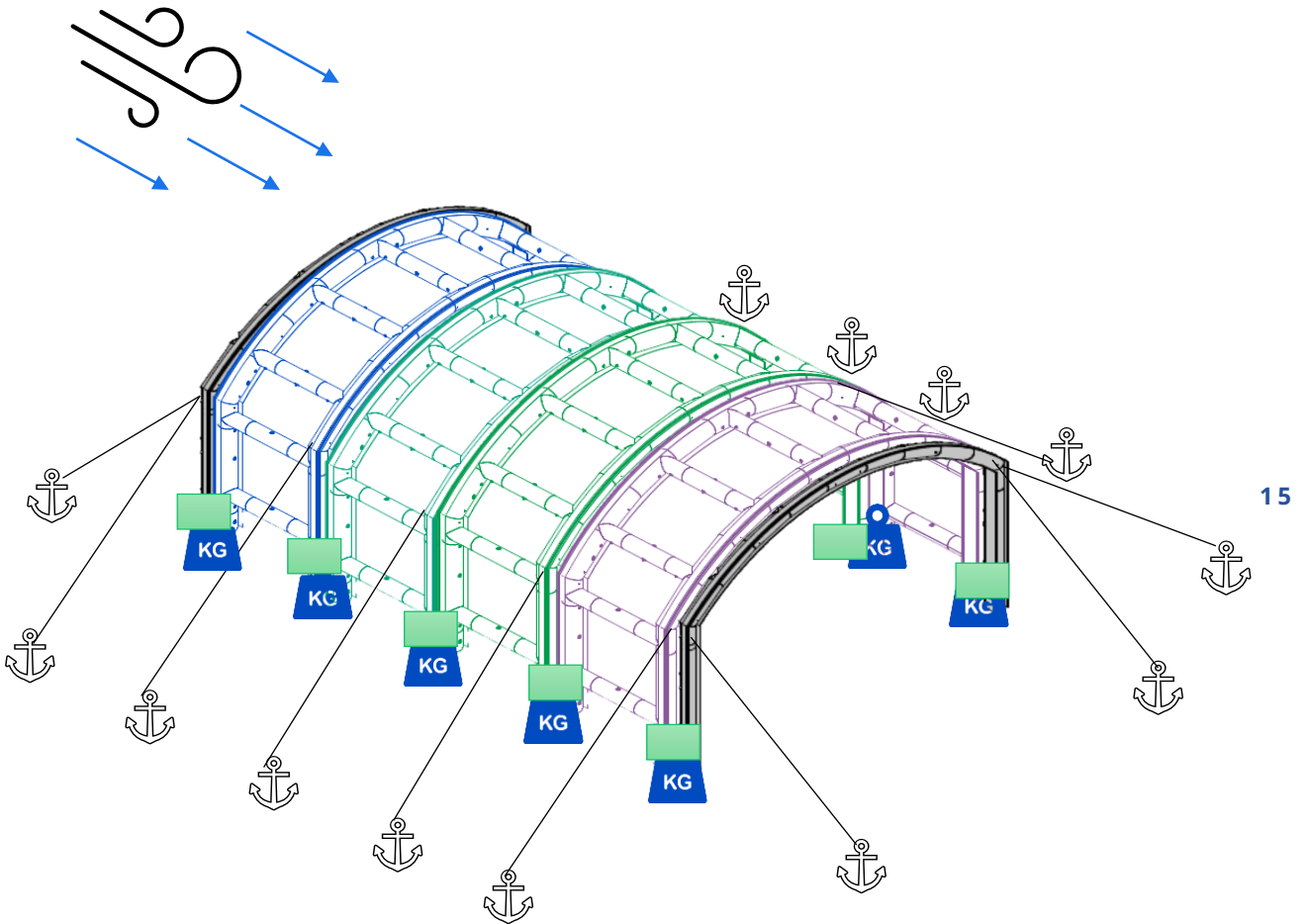
14

**INTERDICTION** de déclamer les traverses si la ou les pompes en fonction ne sont pas bancher à la structure.







# IV - INSTALLATION

## Etape 3 : Sécuriser la structure (≈20mn)



Sacs de lestages



-  Housse de pied
-  Sacs de lestages
-  Haubans
-  Ancrage au sol





## V – DÉMONTAGE

### 1. Dégonfler

**1.1** - Pour faciliter le dégonflage, dégonfler tout d'abord les pieds de la structure en dévissant la couronne inférieure des bouchons.



**1.2** - Séparer les structures gonflables s'il y en a, en ouvrant les zips.

**1.3** - Ouvrir les « clamps » (pincés sur les tubes) de manière à faire circuler l'air entre les multiples boudins de la structure gonflable.

**1.4** - Enfin, dévisser l'ensemble des bouchons.

**1.5** - Laisser la structure se vider d'air seule (20-30mn).

### ATTENTION !

**Ne tentez surtout pas de dégonfler la structure avec la pompe de gonflage!** Vous risqueriez d'abimer la chambre à air en plastique qui est glissée à l'intérieur de chaque boudin.

**Les zips visibles sur les structures (accès chambre à air) ne doivent pas être manipulés** quand la structure est sous pression ou en cours de gonflage ou dégonflage.







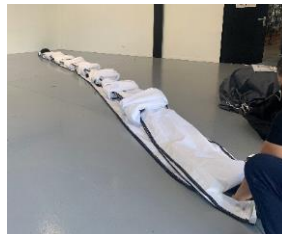
## V – DÉMONTAGE

### 2. Plier

2.1 - Replier les couvrants.

2.2 - Plier la structure équipée de son filet par symétries successives (plier le cadre en deux, puis rabattre les arches sur elles-mêmes, puis « rouler » la structure jusqu'à moitié et faire pareil sur l'autre moitié).

Pour bien faire sortir l'air des boudins, aplatissez-les avec votre corps.



17

2.3 - Glisser la structure pliée dans son sac.



*Le couvrant peut être conservé sur la structure gonflable pour le rangement. Seulement le pliage se montre plus délicat, car l'air est plus difficile à faire partir des plis du couvrant.*



## VI – ENTRETIEN

### 1- Usages comportant des risques

- ✓ Ne pas utiliser de machine ou de matériel coupant à proximité de l'abri, sous peine de l'endommager.



- ✓ Ne pas utiliser de lestage abrasif (parpaing, pierre, métal), sous peine d'endommager prématurément le périmètre de l'abri.



- ✓ Ne pas mettre en contact l'abri avec des produits inflammables ou corrosifs, sous peine d'endommager la structure.





## VI – ENTRETIEN

---

### 2- Conseils d'entretien

Les couvrants doivent être pliés de manière appropriée afin de conserver leurs propriétés d'étanchéité et d'éviter les dégâts durant le stockage.

Vous pouvez laver l'abri au jet d'eau (éviter le lavage sous pression).

**Attendre que l'abri sèche avant de le ranger dans le sac de transport.**

Le gonflage est garanti 48H. Avant chaque utilisation, vérifiez le gonflage.

**Un kit de réparation est inclus dans votre PACK.** En cas de fuite sur une chambre à air, enlever cet élément de la manche textile en prenant garde à ses attaches placées aux extrémités.

19

Ces attaches « œillets » prennent la forme de capuchons en plastique transparent.

Avec de l'alcool à 90°, nettoyer la zone de la fuite puis laisser sécher 1min. Appliquez enfin le patch autocollant en tendant bien la vessie. Presser avec des mouvements de va et vient le patch afin de le faire adhérer, puis replacer la vessie dans la manche textile, en fixant bien les extrémités.

Pour s'assurer de la conformité de la réparation, effectuer un premier gonflage en isolant le boudin fraîchement réparé du reste de la structure.



## VII – CONDITIONS DE GARANTIE

---

La garantie MICHELIN Inflatable Solutions est d'une durée d'un (1) an.

Cette garantie concerne les défauts suivants :

- ✓ Fuites sur une soudure défectueuse.
- ✓ Décollement d'une valve ou fuite au niveau d'une valve.

La garantie ne couvre pas les dommages résultant d'un mauvais montage, d'une mauvaise utilisation ou résultant d'une cause externe comme :

- ✓ Usure normale des composants.
- ✓ Détériorations dues à une agression extérieure.
- ✓ Détériorations dues au transport, à la malveillance, à un mauvais entretien et notamment à des nettoyages avec des produits non appropriés (se reporter à notre notice de montage) chute d'arbre etc.

20

Pour bénéficier de la prise en charge de la garantie, merci de nous envoyer une photo du produit avec la référence ou copie de votre facture à : [commerce@inflatable.michelin.com](mailto:commerce@inflatable.michelin.com).

Il est rappelé que la garantie commerciale ne vous prive pas des dispositions relatives à la garantie des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code Civil) ou la garantie légale de conformité (L211-1 et suivant du Code de la Consommation)

La garantie se limite au seul remplacement des pièces (main d'œuvre non incluse) reconnues défectueuses par notre société, sans qu'aucune indemnité ou dommages et intérêts ne puissent être réclamés pour des dégâts matériels ou corporels causés.

En cas de retour, les indications suivantes devront impérativement figurer sur l'emballage : Nom et adresse de l'expéditeur Nom et adresse de l'utilisateur N° de notre bon de livraison, facture, devis, dimensions de l'abri, causes du retour.





## VII – CONDITIONS DE GARANTIE

---

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le consommateur :

- ✓ bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir
- ✓ peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 211-9 du code de la consommation
- ✓ est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien. Ce délai est porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

21

Par ailleurs, le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

Article L. 211-4 du Code de la consommation : « Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

